

MAIRIE DE THIEUX

17. GRANDE RUE 77 230

TEL 01 60 26 23 04

## PARTICIPATION A LA BROCANTE DU 6 SEPTEMBRE 2020

Madame, Monsieur

Nous vous informons que vous n'êtes autorisé à vendre que lors de cette manifestation et uniquement à cette date (lire attentivement le verso de la présente). Il est indispensable de vous munir d'une pièce d'identité, elle vous sera réclamée pour le contrôle. Pour vous installer, vous devez vous présenter entre 7 heures et 9 heures rue du Saule Madame, entrée par la rue des 3 villes .

### **1) Votre bon de participation**

Le bon de participation vous sera remis le matin même de la brocante et vous indiquera le numéro de votre emplacement.

Il devra être impérativement apposé sur votre stand visiblement. En cas de contrôle celui-ci justifie l'autorisation qui vous a été accordé

### **2) Vous utilisez votre véhicule pour décharger votre matériel**

Les personnes désirant utiliser leur véhicule pour le déballage de leur matériel pourront le faire en se présentant à la brocante située rue des 3 villes. L'accès à votre emplacement avec votre véhicule ne sera plus autorisé après 9 heures.

Après déchargement, les véhicules devront rejoindre les rues voisines pour stationner ou rejoindre les emplacements de stationnement qui vous seront indiqués à l'entrée .

Vous comprendrez qu'il est de l'intérêt de tous, de dégager les véhicules le plus rapidement afin de ne pas engorger la rue du Saule Madame.

Dès 18 heures 30, les participants pourront regagner leur stand en voiture.

Nous vous rappelons que chaque participant doit laisser son emplacement propre.

Les poubelles seront regroupées près de la salle des fêtes.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués

### **NOTE IMPORTANTE**

TOUT EMPLACEMENT NON OCCUPE APRES 9 HEURES POURRA ETRE MIS A LA DISPOSITION D'UN EVENTUEL DEMANDEUR, AUCUN REMBOURSEMENT NE POURRA ETRE RECLAME

La présidente du comité  
Christine LEGROS

IPNS

# COMMUNE DE THIEUX

BROCANTE-BRADERIE DU 6 SEPTEMBRE 2020

## COMITE DES FETES

Bulletin individuel de participation

Inscription en Mairie jusqu'au 4 septembre 2020 dernier délai

Nom ..... Prénom

Adresse complète.....

.....Téléphone.....

### PARTICULIERS DOCUMENTS A FOURNIR

Justificatif de domicile et carte d'identité

Nature des objets exposés.....

### COMMERCANTS DOCUMENTS A FOURNIR

N° DE RC (joindre photocopie du Kbis en cours de validité.....

Carte d'identité

Raison social.....

Nature des objets exposés.....

### LE DROIT D'INSCRIPTION AU PLACEMENT EST FIXE COMME SUIV

-Particulier du village 8€ les 3 premiers mètres et 3€ par mètre supplémentaire.

-Particulier extérieur commune limitrophe 11€ les 3 premiers mètres et 4€ par mètre supplémentaire

-Commerçant 12€ le mètre

Dimension souhaitée.....mètres

Montant du versement par chèque soit.....à l'ordre du Comité des fêtes

Banque.....N°chèque.....

Date du chèque.....Signature de l'exposant.....

Cachet pour les commerçants

**Ce bon d'inscription devra être adressé en Mairie avec le règlement et les justificatifs demandés**

**NB : les emplacements ne peuvent être définis à l'avance. Le jour de la brocante, n'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité, elle vous sera réclamée pour le contrôle.**